

## Conseil Municipal du 11 décembre 2017 à 20h45

**Présents** : M.M. Baillès, Gousmar, Bonnet, Duplan, Robert, Buffel, Métailié, Aguerralde, Gaubert, Sibra, Fleury.

**Procurations** : Magné à Baillès, Tamssom à Duplan, Dabas à Bonnet.

**Excusée** : Kréher.

**Secrétaire de séance** : Pas de candidat. Le P.V. sera donc rédigé par Mme BELLEYME, secrétaire de mairie, et M.le M.

### **Avenant INFRACOS**

Suite à une observation de Mme SIBRA et M.FLEURY. M. le M. propose de reporter la décision en attendant des informations complémentaires d'INFRACOS. M. FLEURY explique que Bouygues n'est plus intéressé par l'antenne du clocher. Bouygues propose donc, par l'intermédiaire d'INFRACOS, la cession de l'antenne à FREE MOBILE...

Vote report de décision → pour : 13

Refus de vote : 1 (Sibra)

### **Remplacement de 4 projecteurs de secours au terrain d'honneur de football**

Coût total : 4890 € TTC

Après le montage financier du SDEHG part restant à la charge de la commune : 2164 €

Vote remplacement des projecteurs : → pour : 9

contre : 1 (Aguerralde)

abstentions : 3 (Duplan, Tamssom, Fleury)

refus de vote : 1 (Sibra)

Délib. inscrite au R.S.

### **SIAH du PAR de Villemur**

A l'origine ce syndicat a été créé pour lutter contre les inondations en refaisant les grands fossés afin de favoriser l'écoulement rapide des eaux de surface vers le Tarn. Aujourd'hui l'analyse est différente : l'Etat, la police de l'eau, les agences de bassin considèrent que les eaux de pluie arrivent trop vite dans les fleuves provoquant des inondations dans les villes. Donc, interdiction de curer les fossés afin de ralentir l'écoulement de l'eau... A partir de janvier 2018 loi NOTRE : la C3G aura la compétence GEMAPI pour empêcher les inondations et l'érosion... Problème : le SIAH et la C3G auront donc dès 2018 la même compétence.

Montjoire : charges de fonctionnement → 1464 € /an

emprunts → 4580 € en 2016

Vote extension du territoire + modification statutaire : pour : 12, abstention : 1 (M.Fleury), refus de vote : 1 (Mme Sibra)

Délib. au R.S.

### **Dégrilleur STEP**

→ Distribution de documents

→ Appel d'offres auprès de 4 entreprises. Une seule a répondu (72 000 € HT).

→ Relance d'un nouvel appel d'offres

Vote report de décision : pour → 13, refus de vote : 1 (Mme Sibra)

### **Boulangerie : travaux d'isolation menuiseries.**

→ 3 entreprises contactées

→ 1 seule réponse : DELMAS → 7000 € HT

Vote lancement des travaux → pour : 13, refus de vote : 1

### **Syndicat de l'eau potable Tarn et Girou**

→ Rapport voté par l'assemblée générale du Syndicat

→ M. Fleury s'interroge sur le souhait de VEOLIA de renégocier le contrat de la DSP (Délégation de Service Public)

→ M.le M. indique que VEOLIA présente effectivement un résultat déficitaire sur le SIETG...

Vote du rapport sur l'eau → pour : 10, contre : 2 (M.Fleury, Mme Agueralde), abstention : 1 (M.Gaubert), refus de vote : 1 (Mme Sibra)

Délib.au R.S.

### **Borne électrique parking VIDALOT (suite)**

→ Historique de la parcelle du parking du Vidalot selon la documentation fournie.

→ Suite au courrier de M. le M. auprès du Service du Cadastre le n° de parcelle est réapparu mais toujours pas le propriétaire mairie (en cours...)

→ Bornage : le géomètre a délimité le terrain

→ Par la suite la Mairie pourra étudier la mise en place ou non de la borne électrique

→ Lors de l'AG de décembre M.ROBERT a validé la borne mais le SDEHG laisse le temps de la réflexion pour l'emplacement. Par contre à la zone artisanale du Colombier le chemin appartient à la C3G : il faudrait négocier pour une éventuelle implantation de la borne...

A noter que pour toute implantation de cette borne il faudra réaliser un aménagement relativement coûteux.

→ Suggestion de M.Fleury :

- achat de 3 places de parking à M.Magné derrière le Vidalot.
- la Mairie ne pourrait-elle pas proposer une aide financière à l'achat de voitures électriques ?... A suivre.

### **Indemnités de conseil receveur**

Vote : pour → 5 (Baillès, Bonnet, Robert, (Magné, Dabas))

contre → 8 (Gousmar, Dupla, Tamssom, Buffel, Métailié, Agueralde, Gaubert, Fleury)

refus de vote → 1 (Sibra)

Délib. au R.S.

### **Questions diverses**

**Poteau ALSATIS** : la délibération a été faite

Lecture de M. le M. :

- courrier du 18/12/2015 de M.le M.

- délib. du 04/07/2016

- courrier « CD 31 » du 26/07/2016

- courrier du 01/12/2016 de M ;le M.

- mail du 25/01/2017

Polémique sur le manque d'information ressenti par certains conseillers municipaux. Confirmation du paiement partiel (moitié du coût) de la dépose du poteau : →

Vote : pour →13, contre → 1 (Mme Sibra souhaiterait payer la totalité du coût).

### **Panneau école René ABRIBAT/ Jeux école.**

L'école a demandé des jeux pour la cour qui ont été refusés. C.Gaubert indique que si cela était à revoter il ne voterait pas le coût important du panneau pour le reporter sur l'achat de jeux.

### **CLAC du collège de Bessières.**

Mme Sibra indique que 4 communes participent au financement du CLAC. Montjoire ne participe pas alors que 80 Montjoviens sont au collège dont la moitié participent aux activités... Demande de vote au prochain budget.

M. le M. rappelle que la commune a la compétence ALAE pour l'école primaire mais n'a pas la compétence CLAC du collège, le collège étant de la compétence du département. M. le M. estime que c'est de la démagogie de prendre une compétence complémentaire mineure et préférerait payer des cours de rattrapage scolaire aux élèves qui en ont besoin. C.Gaubert rappelle le manque d'infrastructures pour les loisirs adolescents. Il estime donc que la commune peut participer à d'autres infrastructures à destination des adolescents.

### **CBE (Comité Bassin Emploi)**

Basé à Bessières mais élargi territorialement. Ce CBE propose des formations, des accompagnements à l'emploi. La commune de Montjoire ne participant pas financièrement à ce CBE les professionnels de Montjoire paient plus cher pour utiliser ses services. Pour ces raisons Mme Sibra demande l'inscription de cette demande au prochain budget communal.

**PLU en cours** → réactivation début 2018

**Association AXION « Ma commune, ma santé »** →

Proposition d'une mutuelle pour les Mont joviens. La commune est juste un support de communication (information D.Fleury). Affaire à suivre.